



TRAVAIL ETUDIANTS VILLE ET CPAS DE WAVRE

ETE SOLIDAIRE 2023

(Sous réserve d'acceptation du projet par la Région wallonne)

Le projet Eté Solidaire est un projet partiellement subventionné par la Région wallonne, et soutenu par celle-ci, qui vise à impliquer les jeunes dans la valorisation, l'amélioration et l'embellissement de leur quartier et de leur environnement, ainsi qu'à développer le sens de la citoyenneté et de la solidarité vis-à-vis des personnes défavorisées ou en difficulté (personnes âgées, handicapées, démunies, isolées, ...).

Ce projet vise également à favoriser l'embauche des jeunes rencontrant des difficultés sociales, matérielles ou culturelles.

Description de fonction :

Vous participerez, sous réserve de l'acceptation de la Région wallonne, aux projets suivants :

- Mise en valeur des espaces publics à Wavre (Bois de Beumont et sentiers pédestres de l'entité, ...) et entretien des abords des cimetières communaux.
- Entretien et réaménagement des locaux de la maison de repos du CPAS et d'un bâtiment du CPAS situé rue de Bruxelles, n°15.
- Réalisation d'activités visant à mettre les jeunes en contact avec les personnes âgées ou isolées (initiation à l'informatique) le matin + l'après-midi : aménagement espace urbain, embellissement de la ville ou aide aux associations.

Tâches principales :

- **Mise en valeur des espaces publics à Wavre** : désherbage des abords de cimetières, entretien des parcs, sentiers pédestres, aires de jeux, pistes de santé et Bois de Beumont, ...
- **Entretien et réaménagement des locaux de la maison de repos du CPAS et d'un bâtiment du CPAS situé rue de Bruxelles, n°15 + projet d'embellissement de l'accueil du CPAS** : liste non exhaustive : nettoyage des parkings, terrasses de la maison de repos, petits travaux de jardinage et de peinture.
- **Activités d'initiation à l'informatique** : initiation et coaching internet : apprendre aux personnes âgées et isolées à utiliser Facebook, à joindre un fichier à un mail, à organiser un album en ligne, ...
- **Embellissement espace public + aide aux associations** : Aménagement espace urbain et embellissement de la ville : Ramassage des déchets à la plaine de l'Orangerie, la plaine du Village expo



ou du Douaire, aide au jardin communautaire de l'Orangerie, mise en peinture du kiosque, aide à la réalisation d'une fresque murale participative.

Profil de la fonction :

- Capacité de travailler en équipe
- Ponctualité
- Motivation en rapport avec les projets présentés
- Respecter les horaires convenus et les consignes
- Présenter une image positive de la Ville de Wavre et du CPAS
- Appliquer rigoureusement les règles de la Ville de Wavre et du CPAS en matière de sécurité, d'hygiène et de respect de l'environnement

Condition d'accès à la fonction :

Etre âgé entre 15 ans accomplis au 1^{er} juillet 2023 (à la condition d'avoir la qualité d'étudiant conformément à la réglementation applicable) et 21 ans maximum.

Contrat proposé :

- Contrat d'occupation étudiant à durée déterminée, d'une durée de 10 jours ouvrables.
- Périodes selon le projet :
 - o Du 10 au 21 juillet 2023 (21 juillet non presté), **7 heures/jour**
 - o Du 31 juillet au 11 août 2023, **7 heures/jour**

Le formulaire de candidature est disponible sur <http://www.wavre.be>. Ce document, ainsi que ses annexes (attestation fréquentation scolaire et attestation « student@work ») doivent parvenir **pour le vendredi 28 avril à 12h00 au plus tard** à l'adresse suivante : donatienne.desirant@wavre.be. Attention, si le projet ETE SOLIDAIRE n'est pas accepté par la RW, aucun poste étudiant ne sera proposé et ce même si vous avez postulé valablement et passé les entretiens de recrutement.

Un entretien oral sera ensuite organisé les mercredis après-midi suivants : **les mercredis 10, 17 et 24 mai 2023**, auquel ne seront conviés **que les candidats ayant répondu à l'annonce** avant la deadline (preuve de l'envoi du mail) et **répondant aux critères d'engagement fixés par le Collège et la Région wallonne (cf. site de la Région wallonne)**.

Seules les 35 premières candidatures complètes et répondant aux critères fixés par le Collège et la Région wallonne seront prises en considération.